



Communiqué

Service de l'urbanisme

De nouvelles compétences pour protéger le patrimoine et développer la ville

Figure bien connue de la protection du patrimoine lausannois, Mme Martine Jaquet a fait valoir son droit à la retraite après plus de 12 ans de service. La Municipalité tient à la remercier pour son très grand engagement et son professionnalisme dans des tâches aussi variées que l'expertise des projets de construction, la révision du recensement architectural, ou l'organisation d'actions en faveur du patrimoine, comme la publication récente du livre sur les restaurants et cafés historiques lausannois.

Pour la remplacer à ce poste stratégique, ce sont Mmes Carole Schaub et Anne-Fanny Cotting qui assureront, dès le 1er septembre, la protection du patrimoine lausannois en tandem, en mettant à profit leur double champ de compétences. Architecte EPFL, Mme Anne-Fanny Cotting a travaillé dans divers bureaux d'architecture avant d'ouvrir son propre bureau d'architecture et patrimoine avec Mme Carole Schaub. Mme Cotting a également été l'adjointe à la déléguée à la protection du patrimoine à la Ville de 2015 à 2017. En tant qu'historienne de l'architecture, Mme Carole Schaub a quant à elle travaillé dans le domaine académique en histoire de l'art et a mené de nombreux projets dans la réalisation d'études historiques. Cette configuration de « jobsharing », avec un partage des tâches et des responsabilités, permet une complémentarité des points de vue et des décisions concertées. La Ville, soucieuse d'offrir des conditions de travail adaptées au contexte actuel, se réjouit de pouvoir concrétiser un partage de poste à ce niveau de responsabilités.

L'Office des permis de construire se développe

En parallèle, l'Office des permis de construire (OPC), créé en janvier 2022, connaît aussi une évolution importante. Il sera dirigé dès le 1er juillet par un architecte, M. Xavier Thalmann, afin d'assurer les nouvelles missions en matière d'architecture et permettre un dialogue avec les porteurs de projets. M. Thalmann a exercé comme architecte chef de projet dans différents bureaux, principalement dans le canton de Fribourg, ainsi que comme architecte indépendant. Il a également l'avantage d'avoir une grande expérience dans le traitement et l'attribution des permis de construire, puisqu'il a assuré la direction de la section « permis de construire » au Service de l'aménagement du territoire du Canton de Neuchâtel.

La Municipalité adresse ses remerciements à M. Nicolas Gasztonyi, qui a assuré la mise en place de l'OPC et sa gestion ad interim depuis janvier 2022, et souhaite la bienvenue au nouveau collaborateur et nouvelles collaboratrices. Ces profils de postes s'inscrivent dans une réorganisation plus large du Service de l'urbanisme, menée depuis 2020, et qui vise à mieux répondre aux nouveaux enjeux de l'urbanisme et aux attentes des usager·ère·s.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- Grégoire Junod, syndic de la Ville de Lausanne, +41 21 315 22 00
- Julien Guérin, chef du Service de l'urbanisme, +41 21 315 55 10

Lausanne, le 1^{er} juillet 2022